

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

### RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Accord à la majorité des membres du Conseil Municipal pour renouveler la ligne de trésorerie interactive d'un montant de 160 000 € à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

### RENFORCEMENT DU RESEAU D'ELECTRICITE (Poste PARIZOT)

Après exposé présenté par Michel HUGON, Adjoint au Maire, concernant le projet de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité du Syndicat Départemental d'Energies (SDE) de la Drôme, au quartier Parizot, d'un montant prévisionnel hors taxes de 89 862.52 €, totalement financé par le SDE, l'assemblée accepte à l'unanimité ce projet.

### ETAT D'ASSIETTE DES COUPES D'AFFOUAGES 2019

M. Gilbert FREYDIER, Adjoint au Maire, donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts concernant les coupes d'affouages 2019. Accord à l'unanimité de l'assemblée de l'état d'assiette proposée et la délivrance des bois sur pied et une vente publique dimanche 25 novembre prochain.

INDEMNITE ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC chargé des fonctions de Receveur de la commune.

Accord à l'unanimité de l'assemblée pour allouer une indemnité au taux de 100 % pour l'année 2018 en faveur du comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune.

### PERSONNEL TERRITORIAL

- Création d'un poste à la Bibliothèque :
- M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le bénévolat ne suffit pas pour faire fonctionner ce service ce qui a conduit la municipalité à recruter un agent en contrat de droit public à durée déterminée. Cet agent ayant donné toute satisfaction, il convient de créer un poste d'agent permanent. Après en avoir délibéré, l'assemblée donne son accord pour la création d'un poste d'adjoint au patrimoine à temps non complet de 24 heures hebdomadaire, à partir du 19 septembre 2018.
- Modificatif d'un poste d'assistante spécialisée des écoles maternelles suite à la demande de l'agent.  
Avis favorable du Conseil Municipal pour accepter la baisse d'horaires de ce poste de 30 h à 24 h hebdomadaire, au 1<sup>er</sup> août 2018.

Fait à MARSANNE le 20/9/2018.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry Lhuillier", is written over a horizontal line.

Thierry LHUILLIER